Mgr Ireland est, dit-on, un linguiste distingué, il parle bien, sans être précisément un orateur. Bien que né en Irlande, il est américain avant tout et pardessus tout; admirateur enthousiaste de son pays à tous les points de vue. Nos lecteurs connaissent la position qu'il a prise sur la question des écoles publiques, et qui a beaucoup contribué à le mettre en évidence depuis quelques années.

## La neutralité de l'école

« Il n'y a pas d'école neutre, dit Jules Simon, parce qu'il n'y « a pas d'instituteur qui n'ait une opinion religieuse ou philoso- « phique.

«S'il n'en a pas, il est en dehors de l'humanité; c'est un idiot ou un monstre; s'il en a une et qu'il la cache pour sauver ses appointements, c'est un lâche.»

## La presse et la magistrature

A la suite de certains incidents, un juge de la Cour Supérieure du district de Montréal, (1) a signalé et censuré énergiquement les attaques auxquelles la magistrature est en butte, surtout depuis quelque temps. Une certaine presse, a-t-il dit, en substance, semble n'avoir que deux préocupations: piquer la curiosité malsaine des lecteurs par le récit des affaires scandaleuses qui se déroulent devant les tribunaux, et déprecier la magistrature.

Ces remarques ne sont malheureusement que trop fondées, et concordent absolument avec celles que nous lisons dans le mandement collectif des évêques de la Province, en date du 29 septembre dernier.

Il n'y a pas lieu d'être surpris de ce qui arrive. Après le clergé, notre magistrature, pour les mêmes raisons, devait avoir son tour. Ce fait se reproduit invariablement dans toutes les crises comme celle que nous traversons. Les démolisseurs ont un instinct qui ne les trompe jamais.

Si la presse, prise dans sons ensemble, était le reflet de notre société, il faudrait admettre que cette dernière est gravement malade. Heureusement, il y a encore une notable différence entre les deux. Mais, à moins d'une nouvelle orientation qu'il n'est guère permis d'espérer, cette presse finira par façonner notre peuple à son image et à sa ressemblance

<sup>(1)</sup> M. le juge H. Taschereau.